

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

### ABONNEMENT

Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

Poste :  
Un an . . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 21  
Trois mois . . . . . 12

### On s'abonne :

A SAUMUR,  
chez tous les Libraires ;

A PARIS,  
Chez DONGREL et BELLIER,  
Place de la Bourse, 33 ;

A EWIG,  
Rue Flécher, 2.

### INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

### RESERVES SONT FAITES

« Du droit de refuser la publication des inscriptions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces. »

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

### On s'abonne :

A PARIS,  
Chez EM. HAVAS-LAFFITE et Cie,  
Place de la Bourse, 9.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

## SAUMUR.

1<sup>er</sup> Septembre 1879.

### L'Allemagne et la Russie.

Nous parlions, il y a deux jours, du refroidissement survenu entre la Russie et l'Allemagne et de la polémique violente engagée entre les journaux des deux pays. Nous ne savons pas encore quels sont les motifs du dissentiment qui divise les deux cours ; nous ne faisons que constater le fait, et en attendant de connaître les querelles de chancellerie, nous ne pouvons qu'étudier le langage de la presse, et mettre sous les yeux de nos lecteurs des extraits des feuilles allemandes et des feuilles russes.

Voici ce que nous lisons dans un article de la *Gazette de Weimar* qui passe pour être un organe officieux de la politique de Berlin :

« La surexcitation qui se manifeste en Russie provient surtout de ce que la politique douanière est dirigée en partie contre la Russie ; mais elle s'adresse plutôt aux Allemands de l'intérieur de la Russie qu'à ceux de l'extérieur. »

« Qu'on chasse les Allemands ! tel est en ce moment le mot d'ordre des Russes. »

« La campagne entreprise contre l'élément allemand est, du reste, couronnée de succès. Le nombre des ministres, des hauts fonctionnaires, des généraux ayant un nom allemand a été considérablement réduit, et on a mis à leur place de vrais Russes. »

« L'élément allemand semble même être complètement supprimé dans les provinces baltiques. »

« Les Allemands ne songent pas le moins du monde à reconquérir ces provinces ; mais les Russes feront bien de veiller à ce qu'une haine exagérée de l'Allemagne ne provoque pas la réalisation de ce que l'on discute aujourd'hui avec une légèreté sans pareille, car celui qui sème le vent récolte la tempête. »

La *Gazette de Francfort* relève à son tour cet article en faisant ressortir le but politique de la visite du grand-duc héritier de Russie à Stockholm et à Copenhague :

« Les opinions émises par le journal officieux sont partagées, ici, par bien des personnes dans les cercles diplomatiques, et surtout dans les cercles militaires. »

« On considère la visite du grand-duc héritier de Russie à Stockholm et à Copenhague comme l'indice d'une prochaine alliance entre le czar et les souverains du Nord. Les journaux officiels et officieux de Stockholm font ressortir que la visite du grand-duc à la cour de Suède a un caractère tout à fait politique. A Berlin, on attribue une certaine importance au voyage du grand-duc à Stockholm et à Copenhague. »

« Les journaux russes, comme on le pense bien, ne sont pas plus modérés dans leurs récriminations que les journaux de Berlin. Aux attaques violentes de ceux-ci, ils répondent par des accusations formelles et disent que l'Allemagne prépare une invasion des provinces de la Baltique. »

La *Gazette de Saint-Petersbourg* publiait, il y a quelques jours, les renseignements suivants sur les menées du gouvernement de Berlin :

« Depuis longtemps les Allemands enlacent nos gouvernements et nos villes de la Baltique. Les mailles de leurs filets deviennent tous les jours plus serrées, et la cause allemande s'implante de plus en plus solidement dans le pays. »

« D'après ce que nous avons vu récemment de nos propres yeux, il n'est plus douteux que toutes les sociétés de pompiers volontaires des villes baltiques ne constituent déjà de véritables cadres pour des détachements allemands prêts à agir dans le pays au moment où, un beau jour, le signal d'alarme sera donné sur notre frontière occidentale et où nous nous battrons avec nos voisins. »

« Nous avons vu à Dunabourg, qui n'appartient même pas au territoire de la Baltique, une de ces sociétés faire, devant une foule de plusieurs milliers de personnes, non des exercices de sauvetage, mais bien des exercices militaires, toutefois sans armes. La musique jouait une marche militaire, et les chefs commandaient en allemand. »

« Des armes qu'il serait imprudent de montrer dès maintenant sont, selon toute probabilité, déposées dans l'arsenal, où seront en temps opportun envoyées de Prusse par les voies ferrées qui, comme on sait, sont toutes entre les mains des Allemands. Des sociétés analogues à celle de Dunabourg existent dans toutes les autres villes des gouvernements de Courlande et de Livonie, et dans quelques villes de celui de Vitebsk. La société allemande de Dunabourg compte 200 hommes, etc. »

A cette accusation très-précise, la *Post*, de Berlin, ne répond que par des violences et des provocations, mais on remarquera qu'elle ne nie pas le fait de l'organisation des pompiers ; elle se borne à repousser avec une indignation feinte le soupçon formulé par la *Gazette de Saint-Petersbourg*.

La *Vossische Zeitung* fait aussi entendre sa voix dans ce concert de malédictions contre la Russie. Elle accuse cette puissance de chercher à entraver le développement économique de ses voisins (comme si l'Allemagne n'en faisait pas autant), et elle laisse entendre qu'un jour viendra bientôt où l'on « résoudra la question de savoir si la Russie est assez forte pour conserver des conquêtes par lesquelles elle a dépassé la limite de ses intérêts légitimes. »

Il y a là une menace directe au sujet du bassin de la Vistule ; mais il est assez étrange de voir un journal allemand parler de « conquêtes qui dépassent la limite des intérêts légitimes. »

La presse russe aurait une réponse facile à faire et des accusations plus graves à formuler si elle voulait passer en revue l'histoire de la Prusse.

Mais il paraît qu'à Saint-Petersbourg on commence à s'émouvoir de cette polémique brutale qui ne peut aboutir qu'à attiser les haines et à préparer une rupture. Le *Journal de Saint-Petersbourg*, qui est l'organe officiel du gouvernement, a bien essayé de jeter un peu d'eau sur toute cette effervescence, mais c'est le rôle de tous les journaux officiels ; et nous tenons son langage pour une de ces manœuvres auxquelles ont recours tous les gouvernements dans les circonstances critiques.

Il est fort possible que la chancellerie russe soit alarmée de cette hostilité entre les deux nations, qu'attise une polémique violente et qui peut devenir à un moment donné un embarras sérieux. Il est probable

encore que les deux cours ne sont pas montées au même diapason et qu'elles conservent toujours ces bonnes relations officielles qu'imposent les usages et plus encore les liens étroits de famille.

Mais il n'en reste pas moins évident que les deux peuples sont rivaux, et que toute cette campagne de presse n'est pas entreprise sans motifs et sans but. Si les deux chancelleries étaient d'accord, comme il y a quelques années, ils auraient bien su, dès les premiers jours, imposer silence à une presse dont, en somme, ils sont les maîtres. Il faut encore remarquer, comme un symptôme qui a sa signification, que les allusions faites par les journaux allemands au bassin de la Vistule coïncident avec une agitation de la Pologne où le czar fait concentrer des forces considérables.

Nous ne concluons pas de tout cela que des événements doivent surgir à bref délai, ni qu'une rupture soit proche entre l'Allemagne et la Russie. Mais enfin les rapports des deux puissances, fort étroits jusqu'ici, subissent une certaine tension qui pourrait être le prélude d'un changement de politique ou d'alliance.

C'est une évolution qui n'est pas encore nettement dessinée, mais qu'il est bon de suivre avec attention.

### Chronique générale.

M. de Pène, dans *Paris-Journal*, signale, en ces termes, tous les périls de la situation :

« L'opinion est en vacances, la morale est en vacances, la justice est en vacances ou le sera demain. La jouissance est à l'ordre du jour. Le devoir fait relâche. Les principes font les morts. La garnison est endormie, et voilà les assaillants qui reviennent. »

« Le gouvernement a également peur des conservateurs et des révolutionnaires plus avancés que lui. »

« Ce ne serait rien encore si, dans le public, les âmes étaient plus fortes, les consciences plus droites. Mais tout s'en va en même temps que les communs arrivent triomphants. On voit trop clairement les forces de l'attaque ; celles de la défense s'amollissent, abdiquent, fondent tous les jours. Les « heureux de ce monde, » pour employer le mot consacré, jouent, baguenaudent, légitimement, hélas ! par la stérilité de leur attitude, par leur façon égoïste de posséder, l'invasion barbare de ceux qui ne possèdent pas et ne veulent point travailler pour acquérir. On a vu des époques plus sinistres, plus sanglantes que l'heure présente : on n'en a jamais vu de plus indignes, de plus alarmantes et de plus imbeciles. »

« Les barbares reviennent. La civilisation n'aura bientôt plus rien à leur opposer. Elle s'est trahie elle-même. L'opportunisme, repu, est sans force pour garder sa place au banquet. Contre lui, le radicalisme a jeuné à raison. L'opportunisme a tout livré, sauf ses portefeuilles, ses sinécures, ses émoluments ; un à un, il a abattu tous les remparts de l'Etat. Le communalisme revient, et dit : « C'est à mon tour. » Pourquoi pas ? La Commune fusillait les robes noires ; l'opportunisme les laisse tirer dans le bois de Meudon par des braconniers d'opéra-comique ou d'opérette tragique. Pendant ce temps-là, le dégoût, la lassitude, l'hébétément hantent la France, le désarmement et la livrent au premier occupant. Les déportés

ont raison de rentrer la tête haute et de faire publier par leurs journaux des procès-verbaux d'impénitence. Pourquoi se courberaient-ils et devant qui ? S'il n'y a pas de Dieu, s'il n'y a pas de roi, s'il n'y a pas de patrie, s'il n'y a pas de conscience, s'il n'y a pas de principes, la Commune seule était logique : la saoulerie du plus grand nombre ! »

Il paraît qu'à Port-Vendres, où doivent mouiller le *Var* et la *Picardie*, qui ramènent les amnisties de Nouméa, on est dans l'attente depuis quatre jours.

Les familles des déportés et les bons républicains du Midi espéraient l'arrivée des deux transports pour le 28 août. Tout le monde a été trompé. Les deux navires ne sont pas encore signalés à l'horizon.

On sait qu'ils arrivent par l'isthme de Suez ; on dit même qu'une dépêche annonçait leur passage à Port-Saïd le 26 ; mais depuis lors pas de nouvelles.

L'anxiété est très-grande à Port-Vendres, où l'on soupçonne déjà le gouvernement d'avoir donné des ordres secrets pour faire débarquer les amnisties dans un autre port où on ne les attend pas, afin d'éviter les manifestations.

On accuse le ministère de la marine, comme s'il pourrait savoir ce qui se passe en pleine mer et quels incidents peuvent retarder la traversée.

Il est assez curieux que le gouvernement qui a gracié les condamnés soit le premier rendu responsable des retards du voyage et que la foule mette à sa charge les ennuis de l'attente.

P.-S. — Une dépêche reçue hier à midi annonce que « le *Var*, ayant dû attendre des instructions à Port-Saïd, n'arrivera que le 2 septembre. »

La *Picardie* porte à son bord 284 déportés dont 8 femmes. Arrivée telle le 4 septembre, pour que les amnisties puissent fêter en débarquant l'anniversaire de la République ?

Une dépêche de Vienne du 28 août annonce que le maréchal de Mac-Mahon est arrivé dans cette ville avec sa famille. Il est reparti pour la Hongrie.

Nous apprenons la mort, à l'hôpital militaire de Sétif, de M. de Gontaut-Biron, sous-lieutenant au 10<sup>e</sup> régiment de hussards.

M. de Gontaut-Biron, qui vient de succomber aux suites d'une maladie d'intestins, était le fils de notre ancien ambassadeur à Berlin.

Les courses de Rambervillers, arrondissement d'Epinal, se sont terminées par deux accidents graves.

Un jeune garçon a été renversé et a eu le bras cassé par un cheval d'officier.

M. G. de Broglie, sous-lieutenant au 1<sup>er</sup> chasseurs, dans une course entre deux obstacles, a culbuté avec son cheval. Le cavalier a été relevé dans un piteux état, mais n'a pas, paraît-il, de lésions de membres, quant au cheval, il a fallu l'abattre ; il avait une épaule cassée.

Ces jours derniers est mort, à Versailles, M. le général de division Patay, grand offi-

cier de la Légion d'Honneur et commandeur de l'ordre du Bain.

Il était âgé de soixante-six ans.

La question de l'évêché d'Amiens est, dit-on, considérablement simplifiée.

On nous écrit, en effet, de Lyon, que M. Gouthou-Soulard aurait retiré sa candidature, en présence des difficultés soulevées contre elle; et, d'autre part, nos renseignements nous permettent d'indiquer la nomination de M. Reinhard de Liechty comme très-probable, d'après des notes venues de Rome et l'approbation donnée par l'archevêché de Paris au choix de cet ecclésiastique. (Patrie.)

Le montant de la souscription en faveur des Ecoles chrétiennes libres du diocèse de Paris s'élève aujourd'hui à la somme de 298,849 fr. 35.

#### L'ÉCOLE DE SAINT-CYR.

Le ministre de la guerre, qui a probablement utilisé ses vacances à réfléchir comment il pourrait bien seconder les intentions des frères et amis, se prépare à apporter aujourd'hui de grandes modifications à l'École de Saint-Cyr qu'on lui a présentée comme étant devenue la succursale d'un séminaire.

Au retour des vacances, il y aura, nous dit-on, de grands changements dans cette École militaire qui deviendra réellement une école de troupiers.

Le Journal de Lot-et-Garonne croit savoir de bonne source qu'un instituteur laïque d'une des communes de l'arrondissement de Nérac vient de quitter cette commune en enlevant une jeune fille à ses parents. Recommandé à la sollicitude des feuilles républicaines.

Il n'y a donc pas que les instituteurs congréganistes qui frappent leurs élèves; voici, en effet, l'arrêté que vient de prendre le préfet de l'Aube :

« Vu le rapport de M. l'inspecteur d'Académie en date de ce jour, par lequel il a constaté que le sieur Jeanson (Jacques-Emile), instituteur public dans la commune de Courceroy, a frappé violemment, à plusieurs reprises, les élèves confiés à ses soins ; Arrêtons :

Art. 1<sup>er</sup>. — M. Jeanson (Jacques-Emile), instituteur public à Courceroy, est révoqué de ses fonctions. »

#### A PROPOS DES FAILLITES.

En parcourant le rapport annuel sur le compte général de la justice civile et commerciale pour l'année 1878, quelques lignes ont particulièrement attiré nos regards. Ce sont celles qui relatent le chiffre des faillites. Il est énorme, 5,475, c'est-à-dire un peu plus de quinze faillites par jour.

Un passage des lettres de Proudhon nous est subitement venu à la mémoire. Proudhon, en l'an 1839, fraîchement débarqué de Besançon à Paris, découvrit, un jour, dans une feuille publique, que 80 faillites ont eu lieu dans un seul mois. Devant cette nouvelle, il resta glacé, terrifié; la fin du monde lui apparaissait comme inévitable et prochaine. Ses oreilles consternées entendaient déjà le glas de notre ordre social.

80 faillites ! Il n'en revient pas. Il mande à chacun de ses correspondants ce fait horripilant. Il a besoin, tant il est suffoqué, de communiquer à tout le monde son étonnement et son émotion.

Que dirait-il aujourd'hui ?

Et cependant, en ces années déjà, on chantait à force la *Marseillaise*. Le même Proudhon écrit, quelques mois après, ses lettres mélancoliques sur les faillites :

« On s'est remis à chanter la *Marseillaise*, la population est en défiance, la Chambre sans vigueur, les partis plus aveuglés et plus égoïstes que jamais; les journaux ne discutent pas s'ils s'injurient. La conduite du parti républicain, a été, comme toujours, stupide, et si une réaction formidable ne vient pas à bout de l'écraser, le salut de la France et de la liberté me semble compromis. Les démocrates n'ont pour eux que leurs fressées démagogiques et leurs grands mots, le tout accompagné de la soif du pouvoir, de l'or et des jouissances. »

Quelques années auparavant, Armand Carrel disait au vicomte d'Alton-Shée, pair de France radical : « Les républicains ! des fous, des brouillons, des envieux, des impuissants ! »

Si Carrel et Proudhon vivaient encore de nos jours, considéreraient-ils les choses et les hommes d'un œil plus assuré et plus confiant ? C'est une question que nous laissons à nos lecteurs le soin d'agiter et de résoudre.

#### UNE TENÉBREUSE AFFAIRE.

En 1870, un inconnu entra un soir dans l'établissement d'un marchand de vins d'une commune avoisinant Paris et demandait à dîner. Le repas de l'étranger, qui avait été servi dans un cabinet, se prolongea assez tard et, lorsque vint l'heure de fermer l'établissement, le marchand de vin, qui avait eu occasion de constater que son consommateur avait dans sa poche un portefeuille bourré de billets de banque, s'approcha de la table, et, d'un seul coup de couteau planté entre les deux épaules, tua ce malheureux qui fut enterré dans la cave.

Depuis lors, et grâce au portefeuille de l'inconnu, le marchand de vin vit ses affaires prospérer au point qu'il est aujourd'hui presque riche.

Tels sont les faits articulés dans une dénonciation anonyme qui vient d'arriver au parquet, et que nous publions sous les réserves les plus expresses. Le procureur de la République a immédiatement chargé M. Clément, commissaire de police aux délégations judiciaires, de se rendre sur les lieux et d'ouvrir une enquête minutieuse, dont nous ferons connaître les résultats.

#### Etranger.

ESPAGNE. — Don Carlos, par l'organe du *Figaro* et du *Gaulois*, dément catégoriquement le bruit d'après lequel il renoncerait à ses prétentions sur le trône d'Espagne, moyennant le titre d'infant et une forte dotation. Don Carlos affirme qu'il n'a jamais renoncé et ne renoncera jamais à ses droits sur la couronne d'Espagne : « Mon devoir, dit-il, est de bien garder mes droits et ceux de ma dynastie, ainsi que les principes inscrits sur mon drapeau. Mes idées, ajoute-t-il, sont celles du comte de Chambord, qui a maintes fois déclaré ne reconnaître que moi comme roi légitime d'Espagne. »

ANGLETERRE. — Voici quelques données extraites du dernier rapport du chef de la police de Londres pour l'exercice 1878 :

La population de Londres, en 1829, était de 1,468,442 habitants, dont 3,341 agents de police; en 1878, elle a atteint le chiffre de 4,534,040, et le nombre des policiers est monté à 10,477.

Durant cette année, ont été construites à Londres 17,127 nouvelles maisons et trois squares. On a percé 352 nouvelles rues.

Le nombre des personnes arrêtées a été de 83,746, dont 42,806 pour cause d'ivresse.

Il a été signalé 759 cas d'effraction dans des maisons délaissées par leurs habitants, et on a trouvé ouvertes par les voleurs 17,416 portes et 9,766 fenêtres.

Le nombre des chiens saisis sur la voie publique a été de 30,678, dont 26,692 ont été conduits dans l'asile des chiens, 3,000 ont été rendus à leurs propriétaires et le reste a été tué.

De tous ces chiffres, les plus intéressants sont certainement ceux qui ont trait au nombre des personnes arrêtées pour ivresse. Plus de la moitié du chiffre total des arrestations !

Et de tous les pays du monde, l'Angleterre est celui qui compte le plus de sociétés de tempérance.

Zuza un peu !

#### Chronique militaire.

Par décision du ministre de la guerre, en date du 16 de ce mois, les militaires libérables d'ici au 30 juin 1880, qui sont actuellement en congé jusqu'à leur passage dans la réserve, c'est-à-dire les hommes de la classe 1874 et ceux qui sont assimilés à cette classe, ont le droit de se marier sans permission

préalable de l'autorité militaire, sous la réserve qu'ils ne pourront se prévaloir de leur position d'hommes mariés pour se soustraire à leurs obligations militaires.

Où l'amour de l'égalité va-t-il se nicher ?

On sait que le ministre de la guerre a décidé que les hommes de la classe 1874, n'appartenant pas à des corps qui manœuvrent cette année, seront libérés par anticipation. Un journal républicain ne s'avise-t-il pas de trouver cette mesure défectueuse au point de vue de « l'équité » et ne prétend-il pas qu'il serait plus « juste » d'imposer à la classe tout entière l'obligation de rester sous les drapeaux jusqu'à ce que ceux appartenant aux régiments appelés aux grandes manœuvres puissent être congédiés !

En vérité, c'est pousser trop loin l'amour de l'égalité : il nous semble, à nous, que si l'Etat peut se passer des services de la classe 1874, le plus qu'on en pourra congédier par anticipation sera autant de gagné; et nous ne voyons pas, en somme, ce que les hommes qui sont retenus par les grandes manœuvres gagneront à ce que ceux qui pourraient être congédiés restent au régiment; cela les en fera-t-il sortir plus vite ?

On sait que, sur l'avis de la commission du budget, le ministre de la guerre a décidé d'expérimenter, pendant le second semestre de cette année, un nouveau système de fourniture de viande fraîche aux troupes. En demandant la substitution de l'achat direct par les ordinaires aux marchés administratifs de garnison, la commission exprimait l'espoir que les soldats recevraient ainsi une viande de meilleure qualité et coûtant moins cher à l'Etat.

L'expérience ainsi tentée se poursuit dans des conditions dont la *Republique française* se plaint dans la note suivante :

« Nous connaissons plusieurs villes de garnison où le prix du kilogramme de viande, qui était de 4 fr. 40 dans les marchés administratifs, a été réduit à 4 fr. 15 sur les plaintes des troupes, ce dernier prix a été porté à 4 fr. 18; mais, dans une localité qu'il est inutile de désigner, les bouchers se déclarèrent dans l'impossibilité de livrer la viande aux ordinaires à moins de 1 fr. 30; elle était, il est vrai, d'excellente qualité, et l'Etat y gagnait encore 0 fr. 10 par kilogramme et par homme. Le régiment qui est dans cette garnison ne peut accepter les conditions faites par les bouchers de la localité. Il traite donc à raison de 4 fr. 25, et ce qui est assez curieux, avec le fournisseur qui était auparavant titulaire du marché administratif à 4 fr. 40 le kilogramme.

En ce moment, les ordinaires paient la différence de 0 fr. 07 avec leur fonds d'économie connu sous le nom de boni. Ce fonds permettait jadis de donner du café aux hommes tous les jours. Il va être bientôt épuisé. Les soldats n'auront plus alors de café que trois jours sur quatre, cette dernière ration étant fournie par l'Etat. Ensuite il sera impossible de leur donner exactement la ration réglementaire de 300 grammes.

Ce n'est pas dans de semblables conditions que l'expérience demandée par la commission du budget et prescrite par M. le ministre de la guerre peut aboutir à un résultat probant ni avoir des conséquences sérieuses. »

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

##### L'affaire de Montsoreau.

On n'a pas oublié certaine lettre racontant les hauts faits de M. le sous-préfet Demangeat à Montsoreau, ainsi que la parfaite docilité du Conseil municipal de ladite commune. Nous recevons sur cette affaire de nouveaux détails qui complètent nos précédentes informations, et nous permettent de donner leur part de gloire à chacun des acteurs de cette brillante campagne : *Cuique suum*.

Laissons avant tout à qui de droit les honneurs de l'initiative : à M. le sous-préfet de Saumur, qui, comme un autre Jupiter olympien, lance la foudre et les éclairs à droite et à gauche sur toute tête qui n'adore pas la République. A *iove principium*. M. César Demangeat est en train de devenir un personnage héroïque, et ses exploits ne pourront bientôt plus se compter.

« César, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire. » Aussi chacun dit et répète que Saumur et son arrondissement sont trop étroits pour contenir cette renommée toujours grandissante, et que le zèle et le savoir-faire de M. notre sous-préfet ne tarderont pas à ouvrir les portes d'une préfecture.

D'aucuns même, en cela bons appréciateurs, vont jusqu'à affirmer qu'il a des chances pour devenir préfet de la Seine. Mais qu'on place ! place aux capacités ! En attendant, un des derniers rayons, mais non des moins éclatants, que M. Demangeat aura ajoutés à sa gloire de sous-préfet de Saumur, ce sera d'avoir procuré aux pauvres filles de Montsoreau l'avantage d'être instruites laïquement, et d'avoir débarrassé les malades de la même localité de l'ennui de recevoir les soins des religieuses. Vous en bien mérité, César. Les malades et les mourants de Montsoreau vous saluent ! *Cuique morituro te salutant !*

Donc, le Conseil municipal de Montsoreau a pris une délibération tendant à donner congé aux religieuses et appelant une institutrice laïque à les remplacer.

Vous direz : « Mais cet acte est illégal, puisqu'il n'y a ici aucun des trois cas exigés par la loi : ou la révocation, ou la démission, ou la mort du titulaire de l'école ! » Allons donc ! Est-ce qu'il y a encore des lois pour protéger ces misérables congréganistes contre les volontés d'un Conseil municipal républicain ? Et puis, M. Demangeat n'est-il pas là, ce foudre d'éloquence ?

J'imagine que M. le sous-préfet leur aura fait entrevoir, et ce serait bien, de tous leurs considérants, le seul fondé, qu'il était irrévérencieux de laisser la cornette blanche et la robe de bure des bonnes sœurs en vis-à-vis continué avec le buste de la République, irrévérencieux pour cette dernière, naturellement. — Car il faut savoir, — la gloire des édiles de Montsoreau ne peut qu'y gagner, — que le buste de l'aimable souverain honore de sa présence les classes de cette trop humble localité. L'installation en a eu lieu le dernier dimanche du mois de mai, et avec une certaine solennité qui mérite bien quelque mention.

Le sous-préfet de Saumur devait visiter Montsoreau : « Comment nous montrer un Conseil municipal selon son cœur ? » Ce fut la première question qu'on s'adressa à la Mairie.

« Vite, achetons le buste de la République pour en décorer nos écoles ! M. Demangeat sera ému, touché, et toutes ses faveurs nous seront acquises. »

Ce qui fut dit fut fait. La chère image fut donc installée un dimanche, sur le coup de une heure de l'après-midi, avec toute la majesté que peut déployer un Conseil municipal républicain et campagnard. Les enfants avaient été convoqués, sans que les religieuses fussent informées du but de la réunion.

A l'heure dite, on vit entrer dans les classes les conseillers municipaux au grand complet, quelques-uns en blouse, les autres endimanchés, tous sérieux comme des croque-morts. En tête, M. le maire et son adjoint, tous les deux cents de l'auguste écharpe; puis le garde-champêtre, portant avec une parfaite dignité, la République sous son bras, comme une simple poupée enveloppée d'un journal; enfin le menuisier ayant à la main un marteau, des pointes, le cul-de-lampe en bois sur lequel allait reposer la République. Il parait que le tambour faisait défaut : peut-être était-il défoncé.

Le choix de l'emplacement amena un petit incident qui faillit gêner tout le sérieux de la cérémonie. Quelques-uns étaient d'avis de poser la République à côté du Christ; plusieurs, par un reste de délicatesse, proposaient de l'accrocher à la muraille opposée. Mais alors, fit une grosse voix, les enfants verront donc la République par le der... ? Un fou rire allait éclater sur tous ces visages mornes et solennels; mais on dut se contenir, par respect pour la République, n'aurait-elle pas dit, par la bouche de M. Demangeat : « Je vous défends de sourire en ma présence. » Toutefois, la réflexion prit lumineuse, et l'on s'empressa d'y faire droit.

Quant le plâtre républicain fut bien établi, M. le maire tira solennellement de la poche de sa veste un papier sur lequel il lut le discours de circonstance. En voici les idées générales :

« Pendant de longs siècles, l'instruction a été confinée au fond des abbayes et des châteaux : il a fallu 89 pour l'en arracher. »

L'ART CULINAIRE A ROME

Il y avait chez les Romains un grand raffinement dans l'art culinaire et en même temps des caprices de goût que nous avons peine à comprendre.

L'autruche, dont la chair est très dure, était très-recherchée.

Hérogabale ne mangeait que la cervelle de cet oiseau. Un jour il fit composer un plat de 600 cervelles, qui lui coûtèrent plusieurs centaines de mille sesterces.

Un mets fort demandé était le porcus trojanus, un cochon entier que l'on faisait cuire, farci d'autres animaux.

Certaines parties de la trufe étaient également un morceau des plus délicats. On recherchait le lait et la marmotte dans les festins bien ordonnés, et l'on dévorait ces petits animaux, assaisonnés de miel et de graine de pavot.

La grue se payait des prix fous, et l'on avait pour un plat d'ailes de cigogne une tendresse insensée! Croirait-on, enfin, que l'on mangeait avec délices les talons grillés de jeunes chameaux.

Il est curieux de savoir avec quels condiments étaient assaisonnées les viandes. Les Romains n'employaient que la rue et l'assa foetida. Or, l'ail et l'oignon ne sont que du miel comparativement à ces deux végétaux excitants dont l'odeur et le goût acres et répoussants réveillaient difficilement les fonctions de ces estomacs atones et dépravés.

Les Romains aimaient passionnément les oiseaux. Plusieurs familles patriciennes et consulaires prenaient même des noms d'oiseau comme: Cornelius, merula, Fuscillus, pavo, Manutius, pica, Petronius, passer. On noyait dans une manne pleine de vin de Palerne des poulardes dont la chair avait besoin d'être attendrie et l'on trempait dans un bain de jus de pruneaux la chair du paon tant soit peu coriace.

La pintade était très-estimée, accommodée avec du suc d'oranges, ainsi que la perdrix grise.

L'oie était en grand honneur, farcie de petites pommes vertes. Enfin la grive, l'alouette, la calandre et la farlouse jouissaient d'une grande considération parce qu'elles avaient la propriété de prévenir les coliques après le repas.

L'oiseau le plus fin et le plus estimé était la liborne ou tourdelle, qu'on élevait en grandes quantités dans les oasis de Rome. Nil melius turdo.

Disons enfin un mot de la toie des Romains pour la chair de poisson. L'histoire raconte qu'ils dépensaient des sommes fabuleuses pour nourrir des poissons dans d'immenses rivières. Lucullus fit percer une montagne pour faire une rivière d'eau de mer. Certains poissons lui revenaient à près de cent louis chacun. La lamproie, l'esturgeon, le congre, le carrelet, la plie, la limande, la sole, étaient très-communs.

Le dorade et la mureine étaient réservées pour la table des riches. N'oublions pas le turbot qui fut apporté d'Ancône à un empereur, et pour lequel celui-ci fit assembler l'auguste sénat de Rome. On ne faut pas perdre de vue que c'est l'assa foetida qui fut le condiment unique de cette fameuse sauce!

ALMANACH DE L'UNIVERS ILLUSTRE

Pour 1880 - 23<sup>e</sup> Année. Éléante brochure de 64 pages, format colombier, avec couverture dessinée par Ferdinandus et imprimée en couleur.

Nombreuses gravures et texte intéressant sur tous les événements de l'année: faits militaires, portraits de célébrités, scènes de pièces en vogue, fêtes et cérémonies, revue comique par Cham, etc., etc., 50 CENTIMES.

Envoi franco dans les départements: 60 centimes. En vente: Aux Bureaux de l'Univers Illustré, Librairie Calmann Lévy, 31, rue Auber; à la Librairie Nouvelle, boulevard des Italiens, 15; et chez tous les libraires et marchands de journaux.

Salernes, 13 février 1879.

Monsieur MICHEL, pharmacien à Aix. Je profite de l'occasion d'un messenger de Salernes pour vous prier de vouloir bien être assez bon de m'envoyer encore quatre flacons de votre Elixir antirhumatismal. Comme depuis dix-huit ans je ne me suis pas senti mieux qu'à présent, et ne voulant pas en être dépourvu à présent au renouvellement du sang, je vous prie de m'envoyer ces quatre flacons par le retour du messenger, et plus tard je vous adresserai une lettre de remerciement du bien que votre Elixir antirhumatismal m'a fait, des souffrances que j'endurais depuis dix-huit ans, et qu'aujourd'hui, grâce à votre Elixir, je me trouve, Dieu merci, assez bien pour pouvoir faire mes petites affaires.

Pas autre chose à vous dire pour le moment que de bien vouloir recevoir mes prières et le remerciement du bien que vous m'avez fait.

Votre humble et dévouée, Dame BERNARD, accouchée, à Salernes (Var).

(Voir aux annonces.)

cond au baccalauréat ès-lettres, et passait le surlendemain avec le même succès les épreuves du baccalauréat ès-sciences.

Nous lisons dans le Courrier de la Vienne: « Des renseignements puisés à bonne source que nous avons recueillis hier, il résulte que c'est bien le véritable Mignon (Jules) qui vient d'être arrêté à Bourg-en-Bresse (Ain), non loin de la frontière suisse.

Il est également sûr qu'en quittant la prison de Poitiers, Mignon s'est dirigé par étapes, la nuit, sur Montmorillon et de là sur le Berry d'où il a pris la ligne du centre qui lui a permis de gagner la ville où il avait très-probablement des relations. On se rappelle, en effet, que lorsqu'il fut amené à Poitiers, au mois de juin dernier, Mignon venait d'être condamné à huit ans de réclusion par la cour d'assises de Bourg pour vols qualifiés. Tout porte donc à croire que le condamné avait des connaissances dans ces parages et peut être bien y avait-il caché de l'argent qu'il allait reprendre quand on lui a mis la main au collet.

D'ici quelques jours, Mignon va être ramené à Poitiers, car, indépendamment des chefs d'accusation auxquels il aura à répondre à la prochaine session d'assises, l'accusé devra rendre compte devant la juridiction correctionnelle des délits d'évasion, de bris de prison, et du vol commis au préjudice du gardien de la maison d'arrêt, qu'il a si adroitement dévalisé avant son départ.

Mignon ne tardera pas à faire son entrée dans notre ville; on saura, nous n'en doutons pas, prendre les mesures nécessaires pour que ce « citoyen » qualifié à juste titre d'excessivement dangereux, ne joue, encore une fois, un de ces tours dont il semble posséder à fond le secret.

On écrit de Saint-Laurent-sur-Sèvre, le 25 août, au Poitou: « Hier, nous avons assisté aux funérailles des trois victimes d'un affreux accident. Vendredi dernier, une quinzaine d'ouvriers étaient occupés à démolir une arche du pont de Saint-Laurent. Tout à coup l'arche s'est écroulée et a enseveli trois ouvriers sous ses débris. Selon le rapport du docteur, deux des victimes sont mortes sur le coup, la troisième après vingt minutes d'horribles souffrances.

De ces trois ouvriers, l'un, âgé de 46 ans, était père de 8 enfants; un autre, âgé de 50 ans, père de 6 enfants; le troisième, âgé de 26 ans, était le soutien de ses parents.

Publications de mariage: Jean Savary, charbon, de Bagnaux, et Marie-Ernestine Gauron, sans profession, de Saumur.

Ernest-Jacques Brédif, charcutier, de Tours, et Marie Boillard, couturière de Saumur.

Theatre de Saumur. Direction de M. CHALAMEL.

MARDI 2 septembre 1879. AU BENEFICE DES INCENDIES DE CHATENOIS. Avec le concours de MM. Munié et Noblet.

Comédie nouvelle en 3 actes, de M. Albin Valabrègue.

M. Munié jouera Labourdette; M. Noblet jouera Chambollier; M<sup>lle</sup> L. Massue jouera Rose (M<sup>me</sup> veuve Chapuzot).

ICI, MÉDOR. Vaudeville en 1 acte, du théâtre du Palais-Royal, par M. Verconsin.

Joué par MM. MUNIÉ, NOBLET et M<sup>lle</sup> F. DARMAND.

Les incendies de Châtenois, poésie de M. de Banville, dite par M. LAVERNE.

Le spectacle commencera par UNE DATE FATALE. Comédie en 1 acte, de M. Quatrelles.

Jouée par M. LAVERNE et M<sup>lle</sup> DEROY.

Ordre: 1. Une Date Fatale; 2. La Veuve Chapuzot; 3. Les incendies; 4. Ici, Médor.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Mais, assez... Il suffit qu'on le sache à Montsoreau.

Quel sera l'épilogue de ce beau poème? Nous le dirons en son temps, lorsque l'autorité compétente aura prononcé. Mais nous croyons M. le préfet d'Angers trop avisé pour prendre au sérieux la délibération d'un Conseil municipal qui l'est si peu.

En attendant, de cette histoire, la morale la voici: C'est que la République multiplie d'une façon alarmante les imbéciles et les lâches.

THEATRE DE SAUMUR. On lisait, il y a quelques jours, dans un journal de Paris:

« Nous apprenons que MM. Munié et Noblet, artistes du Palais-Royal, sont partis hier pour jouer la Veuve Chapuzot dans les départements. MM. Munié et Noblet ont su s'entourer d'excellents artistes et la pièce de M. Albin Valabrègue aura, en province, des interprètes dignes d'elle. »

Nous rappelons que cette œuvre nouvelle sera représentée demain mardi sur notre scène. Dans notre prochain numéro, nous donnerons à ce sujet l'opinion de la presse parisienne sur la Veuve Chapuzot.

DOUÉ-LA-FONTAINE. La fête de Doué, que nous avons annoncée, favorisée par un temps magnifique, avait attiré hier beaucoup de monde de tous les environs. Il y a eu réception à la gare des diverses sociétés musicales, concert sur la place du Champ-de-Foire, courses de vélocipèdes, concert sous les Halles, festival par huit sociétés, feu d'artifice, illuminations, etc.

La Société Sainte-Cécile d'Angers était venue relever l'éclat de la fête. Les musiques de Doué, d'Argenton-Château, du Champ, de Louerre, la musique municipale de Saumur, la Lyre Thonarcéenne et la musique de Vihiers y ont également figuré et se sont fait entendre au concert et au festival.

ANGERS. M. le général de Gallifet, arrivé à Angers hier matin, a fait exécuter des manœuvres aux troupes de la garnison. A 9 heures du matin, les pontonniers jetaient un pont sur la Loire, au lieu dit le Port-Thibault. Le 4 cuirassiers et le 77<sup>e</sup> d'infanterie ont traversé ce pont, puis manœuvré comme pour s'établir sur le terrain, afin d'assurer le passage à une armée.

Les manœuvres ont duré jusque vers quatre heures. (Union de l'Ouest.)

TOURS. Voici le programme des fêtes qui auront lieu, à Tours, les 21 et 22 septembre:

21 septembre. 7 heures. — Salve d'artillerie. 8 heures. — Distribution aux pauvres.

Midi 1/2. — Revue des troupes de la garnison et de la compagnie des sapeurs-pompiers.

2 heures. — Défilé des fanfares, à la suite duquel aura lieu le concours.

4 heures 1/2. — Ascension du Ballon National, place de l'Hôtel-de-Ville.

5 heures. — Distribution des prix aux fanfares. 8 heures. — Illuminations; lumière électrique. 9 heures. — Rétroite aux flambeaux. 10 heures. — Salve d'artillerie.

22 septembre. 7 heures. — Salve d'artillerie. 9 heures. — Courses de vélocipèdes sur le boulevard Béranger.

1 heure. — Mât incliné sur l'eau. — Courses aux canards.

2 heures. — Représentation gratuite au théâtre. 3 heures. — Mâts de cognac, place de la Mairie et place de Palais-de-Justice.

3 heures. — Concert populaire gratuit au Cirque. 4 heures. — Musique sur les boulevards. De 7 heures 1/2 à 9 heures. — Concerts sur l'eau.

9 heures. — Feu d'artifice. 10 heures. — Salve d'artillerie.

POITIERS. Une jeune fille, M<sup>lle</sup> Audiat, vient de passer avec succès l'examen du baccalauréat ès-lettres devant la Faculté de Poitiers. Sur quatorze candidats, elle a été reçue la première en dissertation philosophique, tandis que son frère était placé, le même jour, se-

» et maintenant, grâce à Montesquieu, à Voltaire, à Rousseau, la lumière inonde non-seulement les villes, mais les campagnes et les chaumières.... Ce sera l'honneur du Conseil municipal de Montsoreau d'avoir, le premier du pays, installé le buste de la République dans les écoles communales, afin que vous soyez encouragés au travail par son gracieux sourire, mes enfants, et que vous marchiez guidés sans cesse par l'étoile qui lui sort de la tête.... »

C'était bien un peu poétique et prétentieux pour un simple et honnête cultivateur; mais enfin tout le monde se retira charmé, hormis probablement les bonnes religieuses qui appréhendaient, sans doute, à partir de ce moment, que la République n'eût pour elles toute autre chose que des sourires et des tendresses.

Enfin est venue la fameuse délibération du 10 août qu'il faut livrer intégralement à la presse, afin qu'elle puisse servir de modèle à tous les conseils républicains, présents et futurs, qui seront en quête de considérants contre les écoles congréganistes:

« L'an mil huit cent soixante-dix-neuf, le dix août, à une heure du soir, le Conseil municipal de Montsoreau s'est réuni en session ordinaire, et sous la présidence de M. Lefé, maire.

« Etaient présents: MM. Lefé, Moreau, Ernoult, Simon, Muray, Babin, Jacquelin, Fresnay, Pineau, Rouillé, Esnault.

« Le Conseil municipal, considérant:

« 1<sup>o</sup> Que M<sup>mes</sup> les religieuses institutrices de Montsoreau ne donnent pas aux enfants une instruction assez développée, et qu'à ce sujet des plaintes ont été faites par un grand nombre de familles;

« 2<sup>o</sup> Qu'une famille s'est vue dans la nécessité de retirer de l'école sa fille, à cause de la haine dont elle était l'objet de la part de ces institutrices, qui ont même traité ses parents d'athées;

« 3<sup>o</sup> Que l'enseignement congréganiste n'est pas en rapport avec les idées des habitants sincèrement républicains.

« Emet le vœu de substituer dans cette commune l'enseignement laïque à l'enseignement congréganiste; et, dans cette intention, il prie M. le préfet de bien vouloir, à la rentrée prochaine des classes, satisfaire le vœu des familles, qui désirent depuis longtemps confier leurs enfants à une institutrice laïque.

« Fait et délibéré en mairie de Montsoreau, etc. »

(Suivent les signatures.)

Un pareil factum ne se discute pas. Du reste, la population de Montsoreau, dont ces messieurs se disent bien à tort les interprètes, s'est chargée d'en faire justice, en apposant des centaines de signatures en faveur des religieuses, sur une pétition qui court la commune. Les pères et les mères de famille ont montré qu'ils savent apprécier, autrement que leurs municipaux, le savoir et le dévouement, et qu'ils entendent mieux aussi la question financière, côté qui a bien son importance dans une localité qui en est réduite aux simplistes centimes additionnels qui pleuvent à chaque instant sur la tête des pauvres contribuables. Ils trouvent plus économique, sans parler d'avantages d'autre nature, de donner 700 fr. à deux religieuses qui partagent tout leur temps et toutes leurs forces entre les enfants et les malades, que de verser le double de la même somme à une institutrice laïque qui ne pourra pas en faire autant.

Du reste, on dit que les municipaux eux-mêmes sont ahuris de ce qu'ils ont fait; ils ont l'air tout honteux de leur triste campagne, et l'un d'eux tenait ce propos significatif:

« Je paierais bien une bouteille à celui qui effacerait ma signature de cette maudite délibération. »

Voilà où ils en sont tous.

Il ne faudrait pas conclure de tout ce récit que les écoles de Montsoreau sont des francs-maçons, ni des libres-penseurs, ni même des républicains: pas du tout. Alors, que sont-ils donc? Tout bonnement, des moutons. Il y a au fond de tout cela quel qu'un de plus coupable qu'eux; celui-là n'est pas du Conseil; son nom ne paraît nulle part, et cependant il est la cheville ouvrière, dans toutes ces œuvres grotesques et malpropres; c'est lui qui a confectionné le discours du 25 mai et la délibération du 10 août; il exécute la partie littéraire et l'on voit avec quel succès. On sait tout cela à Montsoreau. On sait que le Monsieur en question veut avancer, et pour avancer il faut plaire aux maîtres du jour. On sait encore...

**Plus d'ASTHME**  
SUFFOCATION et TOUX  
Indication gratis franco.  
Ecrire à M. le C<sup>te</sup> CLERY à Marseille.

**SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS**  
répondus sans médecine, sans purges et sans frais,  
par la délicieuse farine de Santé dite :

**REVALESCIÈRE**

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdisse-

ments, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.  
Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des

maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carboneau, rue du Balai, 11.  
Cure N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYCLER, instituteur à Cheysoux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAUD, BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>ie</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

**CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT**  
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	DE POITIERS	A SAUMUR
6 h. 35 matin.	10 h. 30 matin.	10 h. 35 matin.	6 h. 45 matin.
8 h. 10 —	11 h. 15 —	11 h. 15 —	8 h. 30 —
1 h. 25 soir.	4 h. 50 soir.	4 h. 50 soir.	1 h. 15 soir.
4 h. 55 —	8 h. 30 —	8 h. 30 —	4 h. 45 —
7 h. 40 —	11 h. 35 —	11 h. 35 —	7 h. 15 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 9 h. 15.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 30 AOUT 1879.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		
3 % .....	83	15		Crédit Foncier colonial ..	435	1	25	Canal de Suez .....	730		3	75
3 % amortissable ..	85	30		Crédit Foncier, act. 500 f.	880		2	50	Crédit Mobilier esp. ....	1183		
4 1/2 % .....	116		50	Obligations foncières 1877	358		75	Société autrichienne. ....	587	50		5
5 % .....	116	90		Soc. gén. de Crédit industriel et commercial. ....	701	45		<b>OBLIGATIONS.</b>				
Obligations du Trésor. .	517	50		Crédit Mobilier .....	080		1	95	Orléans .....	385		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	338			Crédit Foncier d'Autriche ..	671	23	50	Paris-Lyon-Méditerranée. .	384	50		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	517			Est .....	735			Est .....	385			
— 1865, 4 % .....	539	25		Mid. ....	860			Nord .....	389			
— 1869, 3 % .....	409			Paris-Lyon-Méditerranée. .	1157	10		Ouest .....	385			
— 1871, 3 % .....	404	50		Nord .....	1483		50	Mid. ....	382	75		
— 1875, 4 % .....	529			Orléans .....	1183			Paris (Grande Ceinture). .	390			
— 1876, 4 % .....	527			Ouest .....	787	50		Paris-Bourbonnais .....	383	60		
Banque de France .....	3150			Compagnie parisienne du Gaz.	1313	50	7	Canal de Suez .....	580			
Comptoir d'escompte. .	860			C. gén. Transatlantique ..	590	15						
Crédit agricole .....												

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.**  
GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
Heures	Minutes	Heures	Minutes
3 heures	8 minutes	3 heures	38 minutes
6 —	45 —	6 —	40 —
9 —	56 —	9 —	40 —
11 —	32 —	11 —	40 —
1 —	35 —	1 —	40 —
3 —	32 —	3 —	40 —
7 —	15 —	7 —	40 —
10 —	37 —	10 —	40 —

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive Saumur à 6 h. 56.

Etude de M<sup>e</sup> ROULLEAU, notaire à Fontevault.

**A VENDRE PROPRIÉTÉ**

De produit et d'agrément. Maison de campagne, vue magnifique, vigne, terre, pré, bois, contenant 19 hectares. S'adresser audit M<sup>e</sup> ROULLEAU.

Etude de M<sup>e</sup> DUFOUR, huissier à Saumur.

**MAISON A LOUER**

Rue Cendrière, n° 45. Pour la Saint-Jean prochain. S'adresser audit M<sup>e</sup> DUFOUR.

**A LOUER PRÉSENTÉMENT,**

**UNE TRÈS-BELLE MAISON**

Située à Saumur, rue de Bordeaux, n° 4. Précédemment occupée par M<sup>e</sup> Le Ray, avoué. S'adresser, pour la visiter, soit à M<sup>e</sup> LE RAY, rue du Marché-Noir, 12, soit à M. REDOUTIN, propriétaire, rue de Bordeaux. (117)

**A LOUER**

La belle propriété de GRENELLE, soit en totalité, soit en partie, avec la pelouse, kiosque et tous les accessoires, écurie, etc.; belles caves existant sous la propriété, restées parfaitement sèches pendant les inondations de Saumur. Cette location pourrait convenir à un officier de l'Ecole de cavalerie ou un négociant; la maison est d'ancienne construction, mais elle serait restaurée, et des améliorations seraient faites au gré du locataire. — Le service pour le gaz et les eaux existe déjà sur la propriété. Aussi à louer, une petite maisonnette, qui conviendrait parfaitement à un jardinier, avec une chambre au rez-de-chaussée et une autre au-dessus; il y aurait une belle pièce de jardin attachée à cette location; au besoin, elle serait éclairée et chauffée au gaz. La maisonnette pourrait également convenir pour le portier ou concierge de la maison principale. Il existe sur la propriété une pompe qui n'est jamais à sec. S'adresser, pour tous les renseignements et visiter la propriété, à M. J.-B. STREAS, propriétaire à la Fuye, ou à P. LANCHEVON, régisseur de la propriété, rue des Patens, n° 14.

**A VENDRE**

UNE BONNE CHIENNE D'ARRÊT, bien dressée, robe blanche et marron. S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

UNE CHIENNE D'ARRÊT, âgée de deux ans, allant à l'eau. S'adresser à M. MAHET, cantinier de la Colonie de Saint-Hilaire (Vienne), par Fontevault. (454)

**A VENDRE**

UNE CHIENNE ÉPAGNEULE bien dressée. S'adresser au bureau du journal.

**CHASSE**

La chasse est interdite sur la Terre du Pré, commune d'Alloues, à toute personne qui ne sera pas munie d'une permission signée de M. DE LESPAGNEUL. (435)

ON DEMANDE UN HOMME, assez jeune, connaissant bien la comptabilité. Inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adresser au bureau du journal.

**ENCRE NOUVELLE MATHIEU-PLESSY \***



Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867. ENCRE NOUVELLE Double Violet A COPIER Adoptée par toutes les grandes Administrations. DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

**OUVERTURE DE LA CHASSE**

Le Comptoir Général d'Intermédiaire offre à MM. les chasseurs de leur envoyer gratuitement et franco son magnifique Album d'armes et fournitures de chasse, avec facilités de paiement, à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie. Une surprise aussi agréable qu'inattendue est réservée à tous ceux qui en feront la demande. Adresser les lettres à M. l'Administrateur délégué, 38, boulevard Saint-Marc, à Paris. On demande des représentants pour la vente dans toutes les communes de France. Bonnes remises.

**COMMISSIONNAIRES PUBLICS**

**R. BELON DIRECTEUR**

Ancien directeur des commissionnaires de confiance d'Angers, Rue d'Orléans, 45.

BUREAU : Kiosque de la place de la Bilange.

M. BELON a l'honneur d'informer les habitants de Saumur qu'il vient d'installer un établissement de commissionnaires, avec un grand matériel et un personnel nombreux. M. Belon répond de tous les dommages ou retards causés par lui ou ses employés, excepté pour les courses ou commissions données sur la rue; aussi, il recommande bien au public de s'adresser directement au bureau du kiosque ou rue d'Orléans, 45.

UNE COMPAGNIE D'ASSURANCES demande un agent général pour l'arrondissement de Saumur. S'adresser au bureau du journal.

MM. CHANLOUINEAU et MAURICE demandent un apprenti.

**NOUVEAUTÉS**

M. GABORIT demande un apprenti.

**GAZETTE DE PARIS**  
Le plus grand des Journaux financiers  
HUITIÈME ANNÉE  
Paraît tous les Dimanches.

PAR AN 4 FRANCS

Semaine politique et financière — Études sur les questions de jour — Renseignements détaillés sur toutes les valeurs françaises et étrangères : Chemins de fer, Tramways, Assurances, Canaux agricoles et de navigation, Charbonnages, Mines, Gaz, Métallurgie, Voitures, Salines, etc. — Compte rendu des Assemblées d'actionnaires et de liquidations — Arbitrages avantageux — Conseils particuliers par correspondance — Réponse des coupons et leur prix exact — Vérification des listes de tirages — Collection des anciens tirages — Cours officiels de toutes les valeurs cotées ou non cotées.

ABONNEMENTS D'ESSAI 2 F<sup>rs</sup> LA Première Année

Prime Gratuite LE BULLETIN AUTHENTIQUE des Tirages Financiers et des Valeurs à lots PARAISSANT TOUS LES 15 JOURS. Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.

ENVOYER MANDAT-POSTE ou TIMBRES-POSTE 38, Rue Taitbout, Paris. LA GAZETTE DE PARIS a réuni dans son hôtel de la rue Taitbout, n° 38, tous les services financiers utiles aux rentiers et capitalistes.

**ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL**

DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence).

Guérison sûre et prompte des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines. 10 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — UN FLACON SUFFIT ORDINAIREMENT. Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville; à Saumur, chez M. NORMANDINE. (394)

**PHARMACIE-DROGUERIE**

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur, Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris. 20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales. Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de petote spéciale. Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon-soupe de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

**LES CHRONIQUES SAUMUROISES**

Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU ET LES

**LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'EQUITATION CIVILE**

DE L'ÉCOLE D'EQUITATION MILITAIRE DE LA VILLE DE SAUMUR (1893 à 1890) Par le même.

**L'ILIADÉ ET L'ODYSSÉE D'HOMÈRE**

MISES A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE Par F. DARURON, ancien magistrat.

L'Iliade est suivie du récit de la chute de Troie, par Virgile (2<sup>e</sup> livre de l'Énéide). Un volume, l'Iliade : 3 fr. — Un volume, l'Odyssée : 2 fr. 50 c. Les deux volumes ensemble : 5 fr.

Saumur, imprimerie de P. GODET. Certifié par l'imprimeur soussigné.